

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 28/09/2023 - B2023/002498 - 2021 B 00225 - 899 848 568 - 2M

Désignation de l'entreprise SAS 2 M Néant *

Adresse de l'entreprise 4 place des Poilus 09200 ST GIRONS

Numéro SIRET * 8 9 9 8 4 8 5 6 8 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 0 3 2 0 2 3		3 1 0 3 2 0 2 2	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	176 088	012		176 088	176 088
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	229 026	030	35 921	193 105	152 023
	Immobilisations financières * (1)	040	10 831	042		10 831	10 471
	Total I (5)	044	415 946	048	35 921	380 025	338 582
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	51 253	052		51 253	27 128
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	245	066		245	5 082
CÉANCES (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
	Autres * (3)	072	26 446	074		26 446	8 171
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	257 068	086		257 068	131 378
	Charges constatées d'avance *	092	180	094		180	1 071
	Total II	096	335 192	098		335 192	172 830
	Total général (I+II)	110	751 138	112	35 921	715 217	511 413

		PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		78 730			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		275 393		78 830	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142		355 223		79 830
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		190 770		223 832	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		42 208		29 452	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	112	127 015		178 299	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		359 993		431 583	
	Total général (I + II + III)	180		715 217		511 413	

Cette copie conforme

RENOUS	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			Dont dettes à plus d'un an	195
Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01.04.2022	et clos le	31.03.2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 2 M	4 place des Poilus
SIRET 8 9 9 8 4 8 5 6 8 0 0 0 1 5	09200 ST GIRONS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:
SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>			
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input checked="" type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	275 393	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
POLE SUD ARIEGE 3 RUE RENE ARASSE 09200 ST GIRONS Tél: 05 61 66 33 34	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 12/07/2023 Lieu: ST GIRONS
	Qualité et nom du signataire: OMANI MADANI
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Désignation de l'entreprise SAS 2 M Néant *

Adresse de l'entreprise 4 place des Poilus 09200 ST GIRONS

Numéro SIRET * 8 9 9 8 4 8 5 6 8 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 11

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 0 3 2 0 2 3		3 1 0 3 2 0 2 2	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	176 088	012		176 088	176 088
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	229 026	030	35 921	193 105	152 023
	Immobilisations financières * (1)	040	10 831	042		10 831	10 471
	Total I (5)	044	415 946	048	35 921	380 025	338 582
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	51 253	052		51 253	27 128
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	245	066		245	5 082
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Autres * (3)	072	26 446	074		26 446	8 171
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	257 068	086		257 068	131 378
	Chargés constatés d'avance *	092	180	094		180	1 071
	Total II	096	335 192	098		335 192	172 830
	Total général (I+II)	110	751 138	112	35 921	715 217	511 413

PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1	2	1	2
	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100			
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		78 730			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		275 393		78 830	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		355 223		79 830	
	Provisions pour risques et charges	154					
	Total II	154					
DETTES	Emprunts et dettes assimilées	156		190 770		223 832	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		42 208		29 452	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	112	127 015		178 299	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		359 993		431 583	
	Total général (I + II + III)	180		715 217		511 413	

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	65 955	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	176 088	402		404		406	176 088	176 088		
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430	89 250	432	30 222	434		436	119 472	119 472		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	46 551	442	31 847	444		446	78 398	78 398		
	Installations générales agencements divers	450	3 400	452	968	454		456	4 368	4 368		
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	25 963	472	2 558	474	1 734	476	26 788	26 788		
Immobilisations financières		480	10 401	482	360	484		486	10 761	10 761		
TOTAL		490	351 654	492	65 955	494	1 734	496	415 876	415 876		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		4 771	522	10 115	524		526	14 886		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		5 263	532	8 307	534		536	13 570		
	Installations générales agencements divers	540		248	542	511	544		546	759		
	Matériel de transport	550			552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		2 860	562	4 120	564	274	566	6 706		
TOTAL		570	13 142	572	23 053	574	274	576	35 921	35 921		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	STRUCTURE REFRIGER											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1	1 734	274	1 460		(1 460)							
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	1 734	580	274	582	1 460	584	586	(1 460)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations	590		583	594	595
TOTAL								596	(1 460)	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	141 567
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	54 444
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/04/2022		et clos le : 31/03/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	15
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 167 933
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	1 167 933
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	13
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	24 125
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	21 207
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	45 345
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		121	522 670
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	41 668
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	19
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	564 356
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 648 922
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	648 922
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	1 167 933
Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2022
Date de cessation		186	31/12/2022

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée figure 113, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-RO31-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
art. 18 de l'annexe III du C.G.L.U.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

8 9 9 8 4 8 5 6 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2 M

ADRESSE (voie)

4 place des Poilus

CODE POSTAL

09200

VILLE

ST GIRONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique OMANI Prénom(s) MADANINom marital % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 51Naissance : Date 140886 N° Département Commune BAGHLIA Pays Adresse : N° 14 Voie RUE DU PUJOLCode postal 0900 Commune SAINT-GIRONS Pays FranceTitre (2) M Nom patronymique GAUTIER Prénom(s) MATHIEUNom marital % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 49Naissance : Date 020194 N° Département 30 Commune ALES Pays FRAdresse : N° 35 Voie AVENUE RENE PLAISANTCode postal 09200 Commune ST GIRONS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NCOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CSTATEES D'AVANCE			180.00
01/04/2022 AN S.A.N.	1 071.00		
01/04/2022 INV CCA PRODUITS ENTRETIEN		351.00	
01/04/2022 INV CCA BOIS		720.00	
31/03/2023 INV CCA EDITION 2023 AUTREFOIS LE	180.00		
COMPTES DE PASSIF			
42820000 PERSONNEL.DETTES PROV.C.P			12 527.41
01/04/2022 AN S.A.N.		7 037.93	
01/04/2022 INV PROV CP AU 31/03/2022	7 037.93		
31/03/2023 INV PROVISION CONGES PAYES		12 527.41	
43820000 CHARGES/CONGES PAYES			2 400.20
01/04/2022 AN S.A.N.		1 167.38	
01/04/2022 INV PROV CP AU 31/03/2022	1 167.38		
31/03/2023 INV PROVISION CHARGES/CONGES PAYE		2 400.20	
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER			588.40
01/04/2022 AN S.A.N.		588.40	
44860000 ETAT.CHARGES A PAYER			130.00
31/03/2023 OD CVAE		130.00	
46860000 CHARGES A PAYER			6 817.70
31/03/2023 INV LOYER GARAGE 02+03/2023		120.00	
31/03/2023 INV TAXE TERRASSE 2022		2 034.00	
31/03/2023 INV TAXE TERRASSE 2022		4 663.70	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 AUTRES CHARG.EXCEPTIONNELLES			105.85
31/03/2023 OD FRAB ARIEGE ECART FACTURATION	105.85		
67520000 V.C. ELTS ACTIFS CEDES CORP.			1 459.58
31/03/2023 OD Cassion / Rebut au 31/03/2023	1 459.58		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 11	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL	176 088	176 088		
20700000 FONDS COMMERCIAL	176 088	176 088		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	193 105	152 023	41 082	27.02
21310000 AMENAGEMENT EXTERIEUR	6 802		6 802	
21350000 INSTAL.AMENA.AGENC.CONSTR	112 670	89 250	23 420	26.24
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	78 398	46 551	31 847	68.41
21810000 INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.	4 368	3 400	968	28.47
21840000 MOBILIER	26 788	25 963	824	3.18
28131000 AMORT. AMENAGEMENT COUR	656-		656-	
28135000 AMORT. INSTALL. CONSTRUCT	14 230-	4 771-	9 459-	198.26-
28154000 AMORT. MATERIEL OUTILLAGE	13 570-	5 263-	8 307-	157.84-
28181000 AMORT. INSTAL. AGENCEM.	759-	248-	511-	206.05-
28184000 AMORT. DU MOBILIER	6 706-	2 860-	3 846-	134.48-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 831	10 471	360	3.44
27500000 DEPOTS & CAUTION. VERSES	10 831	10 471	360	3.44
TOTAL I	380 025	338 582	41 442	12.24
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	51 253	27 128	24 125	88.93
31000000 STOCKS MATIERES PREMIERES	49 753	25 628	24 125	94.14
32600000 STOCKS D'EMBALLAGES	1 500	1 500		
AVANCES ET ACOMPTEES VERSES SUR COMMANDES	245	5 082	4 837-	95.18-
40910000 FRNS - AVANCES & ACOMPTEES	245	5 082	4 837-	95.18-
AUTRES CREANCES	26 446	8 171	18 275	223.66
40960000 EMBALLAGES PERDUS	1 424	577	848	147.03
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	8 450	68	8 382	NS
44564000 TVA/ACHATS	2 724	1 465	1 260	85.99
44566000 TVA AUTRES BIENS/SERVICES	4 340	2 858	1 482	51.85
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER		2 185	2 185-	100.00-
44586000 TVA/FACTURES NON PARVEN.		486	486-	100.00-
46700000 AUTRES CPTES DEBIT.CREDIT	7 400		7 400	
46700200 SAS GO	2 108	533	1 575	295.84
DISPONIBILITES	257 068	131 378	125 690	95.67
51120000 CHEQUES/CB A ENCAISSER	2 345		2 345	
51200000 BANQUE POPULAIRE	103 378	129 485	26 107-	20.16-
51230100 DEPOTS A TERME 00020249705	50 000		50 000	
51230200 DEPOT A TERME 00020249706	50 000		50 000	
51230300 DEPOT A TERME 00020249707	50 000		50 000	
53000000 CAISSE	1 346	1 498	153-	10.19-
58300400 ANCV/TR		395	395-	100.00-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	180	1 071	891-	83.19-
48600000 CHARGES CSTATEES D'AVANCE	180	1 071	891-	83.19-
TOTAL II	335 192	172 830	162 362	93.94
TOTAL GENERAL	715 217	511 413	203 804	39.85

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 11	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100		100	
10610000 RESERVE LEGALE	100		100	
AUTRES RESERVES	78 730		78 730	
10680000 AUTRES RESERVES	78 730		78 730	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	275 393	78 830	196 564	249.35
TOTAL I	355 223	79 830	275 393	344.98
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	190 770	223 832	33 061	14.77
16410000 PRET CIC 00020249703	158 641	186 132	27 490	14.77
16411000 PRET CIC 00020249704	32 129	37 700	5 571	14.78
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	42 208	29 452	12 756	43.31
40100000 FOURNIS. BIENS & SERVICES	42 208	25 436	16 771	65.93
40810000 FRNS - FAC NON PARVENUES		4 015	4 015	100.00
AUTRES DETTES	127 015	178 299	51 284	28.47
42100001 PRODHAN RASHEDUL	2 000	1 800	200	11.11
42100002 QUINSON LOIC	1 497	1 392	105	7.52
42100004 BOTCHOISHVILI KRISTINE	230	57	174	306.10
42100006 CREACH PABLO		1 600	1 600	100.00
42100007 BARRY AMADOU	1 800	1 500	300	20.00
42100008 DURY TIMOTHE		1 700	1 700	100.00
42100010 IROUGA HICHAM	1 533	1 500	33	2.19
42100013 DUCASSE SOFIANE	1 087		1 087	
42100014 SCHEREFFER MATHIS	703		703	
42100015 ESSOB DJEMILA	1 600		1 600	
42100016 PEYROUSELLE CELINE	307		307	
42100017 BUTTARD PHILIPPE	3 460		3 460	
42100018 PLA VINCENT	2 100		2 100	
42100019 CHIRA ANA	384		384	
42100020 OMANI MADANI	900		900	
42100021 POUCHOU JOHAN	2 107		2 107	
42820000 PERSONNEL.DETTES PROV.C.P	12 527	7 038	5 489	78.00
43100000 SECURITE SOCIALE	12 356	4 790	7 566	157.96
43710000 RETRAITE	2 826	1 084	1 742	160.62
43720000 MUTUELLE AVIVA	373	1 495	1 122	75.05
43740000 PREVOYANCE	2 316		2 316	
43820000 CHARGES/CONGES PAYES	2 400	1 167	1 233	105.61
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	588	588		
44551000 TVA A PAYER	6 954		6 954	
44588000 TVA A REGULARISER	833	1 379	545	39.56
44710100 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	147	72	74	102.93
44860000 ETAT.CHARGES A PAYER	130		130	
45500100 C/C OMANI MADANI	0	47 176	47 176	100.00
45500200 C/C GAUTIER MATHIEU	112	34 318	34 206	99.67
46700100 LLAU MICHEL / SARL LE BOUCHON	58 926	69 642	10 716	15.39
46860000 CHARGES A PAYER	6 818		6 818	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023-12	31/03/2022-11	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 167 933	413 172	754 761	182,67%
70620200 RESTAURATION 5.5%	19 294	2 162	17 132	792.54
70621000 RESTAURATION 10 %	950 993	336 746	614 248	182.41
70660200 RESTAURATION 20%	197 645	74 264	123 381	166.14
AUTRES PRODUITS	21 220	6 054	15 166	250,49%
75800000 PROD.DIVERS GESTION COUR.	13	6	8	136.49
79100000 TRANSF CHARGES EXPLOITAT.	4 802		4 802	
79101000 AVANTAGES EN NATURE	16 405	6 049	10 356	171.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 189 153	419 226	769 927	183,65%
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	465 163	177 398	287 765	162,21%
60110000 ACHATS EXO	1 621	1 851	230-	12.42-
60120000 MATIERES PREMIERES 5,5%	374 768	131 819	242 948	184.30
60130000 MATIERES PREMIERES 10%	2	21	19-	90.71-
60160500 ACHATS MP 20 %	86 689	41 280	45 409	110.00
60260000 ACHATS EMBALLAGES	2 230	2 201	29	1.33
60811500 FRAIS S/ACHATS MP 20%	289	227	62	27.20
60900000 R.R.R. OBTENUS SUR ACHATS	437-	1-	435-	NS
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	24 125-	27 128-	3 002-	11,07%
60310000 VARIAT.STOCKS MAT.PREMIE.	24 125-	25 628-	1 502	5.86
60320000 VARIATION STOCKS AUTRES		1 500-	1 500	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES	118 583	69 338	49 245	71,02%
60611000 ELECTRICITE	11 498	5 472	6 026	110.12
60612000 GAZ	10 842	3 936	6 906	175.46
60613000 EAU	3 593	584	3 009	515.02
60614000 BOIS	1 440	2 858	1 418-	49.62-
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	12 356	14 549	2 194-	15.08-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATI.	972	520	452	86.79
60680000 AUTRES MATIERES & FOURN.	16 299	3 005	13 294	442.35
60680100 COMBUSTIBLES	507		507	
61100100 ANIMATION	450		450	
61220100 CREDIT BAIL CAISSE KS LMC12W	2 013	1 398	615	43.96
61220200 CREDIT-BAIL CAMERAS IP	963	464	499	107.57
61220300 CREDIT-BAIL ALARME	420	276	144	52.42
61320000 LOCATIONS MURS	13 000	7 583	5 417.	71.43
61320100 LOCATION GARAGE	480		480	
61320200 LOCATION SCI GHDF	2 050		2 050	
61350100 LOCATION CAISSE	86	136	50-	36.76-
61356000 TPE	396	208	188	90.49
61400000 CHARGES LOCATIVES & COPRO		669	669-	100.00-
61520000 ENTR. REPAR. BIENS IMMOB.	1 768	2 588	820-	31.70-
61550000 ENT. REP. BIENS MOBILIERES	4 397	1 772	2 626	148.21
61560000 MAINTENANCE	819		819	
61560100 TELESURVEILLANCE	240	300	60-	20.00-
61560200 MAINTENANCE CAISSE	185	60	125	208.33
61612000 MULTIRISQUES	4 084	2 731	1 353	49.52
61614000 ASSURANCE CIC HOM CLE	442	302	140	46.52
61615000 ASSURANCE PRETS	1 097	701	397	56.59
61616000 ASSURANCE CREDIT-BAIL	64	31	32	103.58
61810000 DOCUMENTATION	1 521	631	891	141.17
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	423	40	383	962.04

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 11	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62260000 HONORAIRES	450	500	50-	10.00-
62261000 HONORAIRES POLE SUD	8 329	4 134	4 195	101.48
62262000 HONORAIRES NOTAIRES		6 906	6 906-	100.00-
62270000 FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX	43	1 398	1 355-	96.93-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	2 825	1 234	1 591	128.92
62310100 PUBLICITE HORIZON+	1 632		1 632	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	138		138	
62380000 POURBOIRES ET DONS	400	100	300	300.00
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	10	48	38-	79.51-
62416000 PORT/ACHATS SAUF MARCH.	759	120	639	532.50
62510000 VOYAGES DEPLAC. SALARIES	43	376	333-	88.48-
62520000 VOYAGES DEPLAC. DIRECTION	979		979	
62560000 MISSIONS	71		71	
62570000 RECEPTIONS		56	56-	100.00-
62610000 FRAIS POSTAUX	27	6	22	390.27
62620000 TELECOMMUNICATIONS	2 580	1 173	1 407	119.91
62780000 AUTRES FRAIS ET CIONS	498	119	379	318.76
62781000 CB/AE	6 329	2 266	4 063	179.27
62782000 CRT/ANCV	818	30	788	NS
62810000 COTISATIONS	247	57	190	333.33
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 178	5 447	1 731	31.78
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		277	277-	100.00-
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE		289	289-	100.00-
63511000 CFE	350		350	
63511100 CVAE	130		130	
63540000 DROITS D'ENREG.ET TIMBRES		4 880	4 880-	100.00-
63780000 TAXES DIVERSES	6 698		6 698	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	262 439	86 458	175 981	203.55
64110000 SALAIRES. APPOINTEMENTS	232 219	73 212	159 007	217.19
64120000 CONGES PAYES	5 489	7 038	1 548-	22.00-
64130100 PRIME DE PRECARITE	1 500		1 500	
64140000 INDEMNITES/AVANTAG.DIVERS		159	159-	100.00-
64140100 INDEMNITES RUPTURE CONVENT.	257		257	
64140300 PRIMES POUVOIR D'ACHAT NON SOU	6 206		6 206	
64148000 AVANTAGE EN NATURE	16 767	6 049	10 718	177.19
CHARGES SOCIALES	57 802	13 545	44 256	326.73
64510000 URSSAF	44 891	9 570	35 321	369.07
64520000 MUTUELLE	1 010	432	578	133.68
64530000 RETRAITE CADRE & NON CADRE	10 479	2 304	8 176	354.89
64586000 CHARGES/CONGES PAYES	1 233	1 167	65	5.61
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARM	189	72	117	162.73
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	23 053	13 142	9 911	75.41
68112000 DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	23 053	13 142	9 911	75.41
AUTRES CHARGES	19	20	1-	4.95-
65800000 CHARG. DIVERSES GESTION COUR.	19	20	1-	4.95-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	910 110	338 220	571 890	169.09

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 11	Ecart N / N-1	
			Euros	%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	279 042	81 006	198 036	244.47
CHARGES FINANCIERES	2 083	2 176	93-	4.26-
66110000 INTERETS EMPRUNTS DETTES	2 083	2 176	93-	4.26-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 565		1 565	
67180000 AUTRES CHARG.EXCEPTIONNELLES	106		106	
67520000 V.C. ELTS ACTIFS CEDES CORP.	1 460		1 460	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	275 393	78 830	196 564	249.35

2 M

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 place des Poilus, 09200 ST GIRONS
899 848 568 RCS FOIX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,
Le 6 septembre,
A 16 heures,

Les associés de la société 2 M se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le président.

Sont présents :

Monsieur Mathieu GAUTIER, titulaire de	49 actions
Monsieur Madani OMANI, titulaire de	51 actions
Total des actions des associés présents : sur les 100 actions composant le capital social.	100 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Madani OMANI, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 mars 2023,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 275 393 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	275 393 euros
A titre de dividendes	228 572 euros
Soit 2 285.72 euros par action	
Le solde	46 821 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 125 551 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 228 572 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 décembre 2023.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

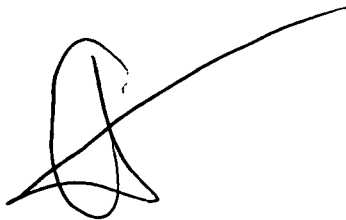
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

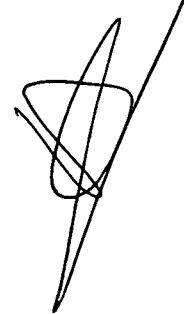
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Madani OMANI



Mathieu GAUTIER



2 M

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 place des Poilus, 09200 ST GIRONS
899 848 568 RCS FOIX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 SEPTEMBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 275 393 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	275 393 euros
A titre de dividendes Soit 2 285.72 euros par action	228 572 euros
Le solde	46 821 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 125 551 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 228 572 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 décembre 2023.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 SEPTEMBRE 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Madani OMANI**

2 M

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 4 place des Poilus, 09200 ST GIRONS
899 848 568 RCS FOIX

**RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE
COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 mars 2023

Cher associé,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

**Le Président
Madani OMANI**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'M' with a horizontal line through it, enclosed within a circular loop. A long, thin line extends from the top right of the signature towards the upper right corner of the page.